NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/C.5/50/22
8 novembre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session
CINQUIÈME COMMISSION
Point 115 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1994-1995

Conditions de voyage par avion

Rapport du Secrétaire général

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport est soumis conformément aux décisions 44/442 et 46/450 de l'Assemblée générale, en date, respectivement, du 21 décembre 1989 et du 20 décembre 1991, dans lesquelles l'Assemblée a prié le Secrétaire général de continuer à lui présenter des rapports annuels sur la question des conditions de voyage par avion. Il porte sur la période du 1er juillet 1994 au 30 juin 1995. Comme l'Assemblée générale l'a également demandé dans sa décision 40/455 du 18 décembre 1985 et dans la section XIII de sa résolution 45/248 A du 21 décembre 1990, le présent rapport contient des renseignements sur toutes les dépenses engagées par l'Organisation pour les voyages en première classe et sur les réunions auxquelles ont participé les personnalités autorisées à voyager en première classe par dérogation. Il contient aussi des observations sur des questions que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a soulevées dans son dernier rapport sur le sujet (A/49/952). Un autre rapport, traitant de manière plus détaillée diverses questions ayant trait aux voyages en avion, sera soumis à l'Assemblée à sa cinquantième session.

2. Durant la période considérée, les conditions de voyage par avion ont été régies par la résolution 42/214 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1987, par laquelle l'Assemblée a décidé qu'à l'exception du Secrétaire général et des chefs des délégations des pays les moins avancés aux sessions ordinaires ou extraordinaires de l'Assemblée générale, quiconque voyage aux frais d'organismes et de programmes des Nations Unies et était précédemment autorisé à voyager en première classe ne pourrait désormais prétendre voyager que dans la classe immédiatement inférieure à la première classe. Par la même résolution, l'Assemblée a autorisé le Secrétaire général à déroger à la règle lorsqu'il jugerait bon de le faire, en autorisant les voyages en première classe, cas par cas.

II. FRAIS DE VOYAGE DES DÉLÉGATIONS

3. Comme il est indiqué au paragraphe 2, l'Assemblée générale limite par sa résolution 42/214 le paiement des frais de voyage par avion en première classe à un seul représentant de chacun des États Membres classés dans la catégorie des pays les moins avancés assistant à des sessions ordinaires, extraordinaires ou extraordinaires d'urgence de l'Assemblée générale. Dans le cas de la quarante-neuvième session, pour la période du 1er juillet 1994 au 30 juin 1995, le nombre des voyages de cette nature a été de 29, le coût total se chiffrant à 129 476 dollars.

III. DÉROGATIONS AUTORISÉES PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

4. Comme il a été rappelé ci-dessus, l'Assemblée générale a, par sa résolution 42/214, autorisé le Secrétaire général à déroger à la règle lorsqu'il jugerait bon de le faire, en autorisant des voyages en première classe, cas par cas. En outre, le Secrétaire général peut autoriser les voyages en classe affaires, dans certaines circonstances, conformément aux dispositions de l'instruction administrative ST/AI/249/Rev.3 du 29 mars 1989.

5. De manière générale, en examinant les cas qui peuvent justifier une dérogation, le Secrétaire général tient compte des considérations ci-après :

a) Des raisons médicales peuvent exiger qu'un passager voyage dans des conditions de confort qui ne pourraient pas lui être offertes dans la classe à laquelle il a normalement droit. Ces cas sont soumis, pour recommandation, au Directeur de la Division des services médicaux et de l'assistance au personnel. Des dérogations peuvent également être accordées lorsque le voyageur est âgé et que les conditions de voyage normalement prévues seraient trop éprouvantes;

b) L'avion est complet dans la classe normalement prévue et, en raison des exigences du service, le voyage doit avoir lieu à une date déterminée. Il peut également arriver que les conditions de voyage auxquelles le voyageur a normalement droit ne puissent être assurées et que le coût de l'indemnité journalière de subsistance durant la période d'attente soit plus élevé que celui du voyage dans des conditions de plus grand confort que celles prévues;

c) Le voyageur est une haute personnalité, bien connue, dans le monde politique (ancien chef d'État, par exemple), dans le domaine humanitaire ou sur le plan culturel ou universitaire;

d) Lorsque l'intéressé est une personne en vue qui offre ses services à l'Organisation à titre bénévole, et qui, de ce fait, subit parfois une perte de revenu, le Secrétaire général peut l'autoriser à voyager dans la classe à laquelle il est habitué;

e) L'intéressé, après toute une journée de travail, est parfois appelé à voyager de nuit pour regagner son travail, participer à des réunions ou présenter un document dès le lendemain matin ou dès son arrivée au lieu de destination. Lorsque le voyage est particulièrement fatigant, il semble raisonnable de lui permettre de voyager dans des conditions qui lui assureront un maximum de repos et/ou la possibilité de travailler durant le vol.

6. Le présent rapport donne des précisions sur les cas dans lesquels, compte tenu de l'une quelconque des considérations visées au paragraphe 5 ci-dessus, il a été, durant la période du 1er juillet 1994 au 30 juin 1995, dérogé aux conditions de voyage normalement prévues. Il indique chaque fois les raisons qui ont motivé la dérogation et les dépenses supplémentaires qui en ont résulté (annexes I à IV).

7. Entre le 1er juillet 1994 et le 30 juin 1995, le Secrétaire général a autorisé à titre exceptionnel 42 voyages en première classe. Il convient de signaler que, dans quatre cas, ces voyages ont été autorisés parce qu'il n'y avait pas de classe affaires dans les avions desservant les parcours voulus. Par ailleurs, pendant la même période, 88 voyages en classe affaires ont été autorisés à titre de dérogations.

8. Il importe de noter que, durant la période considérée, le Secrétaire général ou son représentant désigné a été accompagné dans tous ses déplacements par un garde du corps/agent du Service de sécurité qui a voyagé avec lui en première classe.

9. Le coût supplémentaire à la charge de l'Organisation a été de 122 584 dollars pour la période du 1er juillet 1994 au 30 juin 1995, contre 97 060 dollars pour la période précédente.

10. Aux fins de comparaison, les tableaux 1 et 2 récapitulent, par catégorie, toutes les dérogations accordées durant la période visée dans le présent rapport et la période précédente. On notera que le nombre total des dérogations autorisées a augmenté de 34 % et que le coût supplémentaire correspondant a augmenté de 26 %. Si le nombre de dérogations autorisées pour des raisons médicales a diminué de moitié, celui des dérogations autorisées faute de place dans la classe normalement prévue a augmenté de 12 par rapport à la période précédente. Quant au nombre des dérogations autorisées pour de hautes personnalités, il a augmenté de 30, en raison de l'accroissement du nombre de réunions nécessitant la présence de participants de cette catégorie : il y a eu 22 réunions de ce type en 1994/95, contre 13 en 1993/94.

Tableau 1

Récapitulation des dérogations, 1er juillet 1994-30 juin 1995

(Coûts en dollars des États-Unis)

	Première classe		Classe affaires		Total	
Motif des dérogations	Nombre de voyages	Coût supplémentaire	Nombre de voyages	Coût supplémentaire	Nombre de voyages	Coût supplémentaire
Raisons médicales ou âge de l'intéressé	3	3 968	4	5 071	7	9 039
Avion complet dans la classe normalement prévue	12	11 022	15	5 141	27	16 163
Hautes personnalités	15	21 042	65	36 335	80	57 377
Services offerts bénévolement à l'Organisation	2	11 220	4	3 088	6	14 308
Voyages particulièrement fatigants	0	0	0	0	0	0
Garde du corps/agent de sécurité du Secrétaire général	10	25 697	0	0	10	25 697
Total	42	72 949	88	49 635	130	122 584

Tableau 2

Récapitulation des dérogations, 1er juillet 1993-30 juin 1994

(Coûts en dollars des États-Unis)

	Première classe		Classe affaires		Total	
Motif des dérogations	Nombre de voyages	Coût supplémentaire	Nombre de voyages	Coût supplémentaire	Nombre de voyages	Coût supplémentaire
Raisons médicales ou âge de l'intéressé	7	8 330	7	7 834	14	16 164
Avion complet dans la classe normalement prévue	7	1 709	8	913	15	2 622
Hautes personnalités	13	22 529	37	20 581	50	43 110
Services offerts bénévolement à l'Organisation	3	11 280	3	1 895	6	13 175
Voyages particulièrement fatigants	0	0	0	0	0	0
Garde du corps/agent de sécurité du Secrétaire général	10	20 434	1	1 555	11	21 989
Total	40	64 282	56	32 778	96	97 060

11. Quoiqu'il en soit, les fluctuations annuelles du nombre de dérogations sont sans rapport direct avec la rigueur du contrôle administratif. Par exemple, les dérogations autorisées faute de place dans la classe normalement prévue sont imposées par telles ou telles circonstances et leur nombre ne peut donc être ni constant ni délibérément réduit sans que la mission des intéressés s'en ressente. En outre, dans de nombreux cas, obliger un voyageur à attendre une place libre dans la classe normalement prévue entraînerait des dépenses supplémentaires pour l'Organisation; le voyage dans la classe supérieure demeure par conséquent la seule option rentable. Il convient de signaler que, pour un total de 11 cas de ce type pendant la période considérée, les surclassements ont entraîné une économie nette de 2 043 dollars pour l'Organisation, leur coût supplémentaire (1 452 dollars) étant inférieur à celui de l'indemnité journalière de subsistance (3 495 dollars) qu'il aurait fallu verser aux intéressés pendant la période d'attente.

IV. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGÉTAIRES

A. Approbations a posteriori

12. Au paragraphe 16 de son rapport A/49/952, le Comité consultatif a recommandé que l'on mette un terme à la pratique des dérogations a posteriori, car il ne voyait pas comment elles pouvaient se justifier. Or il convient de noter que les autorisations de cette nature n'ont été accordées que lorsqu'une décision concernant un voyage imminent devait être prise immédiatement, ce qui empêchait de suivre la procédure habituelle de demande de dérogation. L'interdiction des dérogations a posteriori aurait rendu impossibles un certain nombre de missions urgentes. Dans la plupart des autres cas, le surclassement a permis en outre à l'Organisation de réaliser des économies, la différence de prix étant inférieure au montant des indemnités de subsistance qu'elle aurait dû verser en attendant qu'une place soit disponible dans la classe normalement prévue.

13. Chacune de ces quatre dernières années, il y a eu, en moyenne, six ou sept cas de cette nature. Chaque demande de dérogation a posteriori est soigneusement étudiée et n'est approuvée que lorsque les circonstances le justifient. Il importe que le Secrétaire général garde la faculté d'autoriser des dérogations a posteriori, car si cette pratique était abolie, le système deviendrait trop rigide pour que l'on puisse organiser rapidement des voyages lorsque des circonstances imprévues l'exigent.

B. Hautes personnalités

14. Le Comité consultatif a exprimé l'opinion, au paragraphe 17 de son rapport (A/49/952), qu'il fallait préciser les critères permettant de déterminer dans quelle mesure des voyageurs peuvent être considérés comme de "hautes personnalités" et que ces critères devraient être appliqués à titre individuel plutôt qu'à des groupes. Il a ajouté qu'il voulait croire que toute dérogation serait accordée avec prudence et de manière sélective.

15. Comme le Comité consultatif l'a fait remarquer à juste titre, il est malaisé d'établir des normes concernant ce qu'il faut entendre par "haute

personnalité". La plupart des personnalités qui voyagent en première classe en vertu de dérogations sont d'actuels ou d'anciens chefs d'État, de gouvernement ou d'assemblées législatives, des hommes politiques et des membres de gouvernements; en 1991-1995, 53 % des 82 dérogations accordées l'ont été à des personnalités de cette catégorie. Viennent ensuite les dirigeants d'organisations humanitaires nationales et internationales, qui ont bénéficié de 24 % des dérogations. Les 23 % restants concernent de hauts fonctionnaires nationaux, d'éminents universitaires et des personnalités des milieux d'affaires et du monde culturel. Parmi les personnalités politiques, on compte des chefs de partis et des membres importants de ces partis, des parlementaires, des dirigeants syndicaux, les maires de grandes villes, etc. Le groupe des hauts fonctionnaires nationaux se compose de vice-ministres et de chefs de départements ministériels, de conseillers ministériels, d'ambassadeurs, etc.

16. Des 149 voyages en classe affaires autorisés par dérogation en 1991-1995, 36 % ont été effectués par d'actuels ou d'anciens chefs d'État, de gouvernement, ou d'assemblées législatives, des hommes politiques et des membres de gouvernements, 50 % par de hauts fonctionnaires nationaux, d'éminents universitaires et des personnalités des milieux d'affaires et du monde culturel, et les 14 % restants par des dirigeants d'organisations humanitaires nationales et internationales.

17. Certes, la modération est de règle en matière de dérogations, mais le Secrétaire général doit, loin d'être enfermé dans le cadre d'un mécanisme totalement rigide, pouvoir faire preuve d'une certaine souplesse. À moins que l'Assemblée générale n'adopte une définition précise des termes de "haute personnalité", le Secrétaire général ne pourra qu'exercer son jugement en tenant compte des contraintes financières actuelles et en respectant la discipline budgétaire qui s'impose.

C. Dérogations accordées faute de place dans la classe normalement prévue

18. Au paragraphe 20 de son rapport A/49/952, le Comité consultatif a indiqué qu'à son avis, il y aurait lieu d'améliorer la planification des voyages, ce qui pourrait faire diminuer le nombre de dérogations accordées faute de place dans la classe normalement prévue; il a donc recommandé que le nombre de dérogations de ce type soit à nouveau considérablement réduit, surtout dans le cas des itinéraires internationaux fréquemment empruntés.

19. Le Secrétariat dispose d'un système efficace permettant de planifier les voyages selon des procédures établies, mais il arrive que des situations imprévues surgissent, en particulier lorsque des déplacements urgents s'imposent ou que les plans de voyage déjà approuvés sont subitement modifiés. En pareil cas, s'il ne reste pas de place dans la classe normalement prévue, le Secrétariat veille à ce que les voyageurs soient inscrits sur une liste d'attente, tout en faisant en même temps des réservations de remplacement. L'ONU étant un client important, la plupart des grandes compagnies aériennes inscrivent ses voyageurs en priorité sur les listes d'attente, mais, lorsqu'il s'agit de compagnies auxquelles l'Organisation fait moins souvent appel ou de lignes moins souvent empruntées, le Secrétariat ne bénéficie pas toujours de ce privilège.

20. Il importe de noter qu'il n'est que très rarement nécessaire d'autoriser des dérogations faute de place dans la classe normalement prévue : en moyenne, ces deux dernières années, ces autorisations spéciales n'ont représenté que 0,04 % des vols. En outre, comme il est indiqué ci-dessus au paragraphe 11, les surclassements se soldent dans bien des cas par une économie nette pour l'Organisation. Il y a lieu de s'attendre que des demandes de dérogations soient encore présentées à l'avenir, et le Secrétaire général continuera de n'y faire droit qu'après les avoir soigneusement et rigoureusement examinées.

D. Dérogations pour raisons médicales

21. Au paragraphe 19 de son rapport (A/49/952), le Comité consultatif a recommandé que l'on s'efforce de réduire encore le nombre de dérogations accordées pour raisons médicales : selon lui, il ne convenait que dans des cas tout à fait exceptionnels de demander à des personnes dont la santé était précaire de travailler et/ou de voyager. Le Comité ne voyait donc pas bien ce qui justifiait un reclassement en classe affaires ou en première classe. Il a ajouté que l'âge avancé en soi ne pouvait pas être considéré comme une raison suffisante pour accorder des dérogations et qu'il n'existait actuellement aucun seuil à partir duquel accorder des dérogations en raison de l'âge.

22. Le Secrétaire général convient sans réserve avec le Comité consultatif que les dérogations pour raisons médicales doivent rester exceptionnelles. D'ailleurs, ces deux dernières années, seules 10 dérogations de ce type ont été accordées (cinq surclassements en classe affaires et cinq en première classe), dont deux à des membres d'organes subsidiaires et huit à des fonctionnaires. Dans tous les cas, le Directeur de la Division des services médicaux et de l'assistance au personnel avait recommandé, sur la base du dossier et d'un examen médical des intéressés, que le voyage s'effectue dans des conditions plus confortables.

23. Il convient de souligner que l'état de santé des intéressés ne nuisait en rien à l'exercice de leurs fonctions. Cependant, de l'avis du médecin, s'ils avaient voyagé dans des conditions inconfortables, l'état physique dans lequel ils se seraient trouvés à l'arrivée aurait pu les empêcher de bien s'acquitter des tâches motivant le déplacement. Comme les fonctionnaires concernés ne voyagent qu'une ou deux fois par an, le Secrétaire général juge parfaitement légitime d'autoriser des surclassements exceptionnels.

24. Ces deux dernières années, deux dérogations ont été accordées en raison de l'âge des voyageurs, tous deux membres d'organes subsidiaires de l'Organisation. Vu l'âge des intéressés (plus de 80 ans) et leur état de santé, le Secrétaire général a décidé de leur accorder une dérogation suivant la recommandation du Directeur de la Division des services médicaux et de l'assistance au personnel.

25. À cet égard, le Secrétaire général tient à rappeler qu'à l'alinéa c) du paragraphe 1 de sa résolution 48/95, en date du 20 décembre 1993, l'Assemblée générale l'a prié de promouvoir l'égalité des chances et la pleine participation des handicapés dans le système des Nations Unies et qu'au paragraphe 3 de la même résolution, elle lui a demandé de lui rendre compte des progrès réalisés en ce qui concerne l'égalisation des chances et la pleine intégration de ces personnes dans les organismes des Nations Unies. Les problèmes de santé qui

requièrent des surclassements étant en fait des handicaps partiels de nature passagère ou chronique, le Secrétaire général considère que ces dérogations sont parfaitement conformes aux principes arrêtés par l'Assemblée en ce qui concerne l'entière intégration des handicapés à tous les niveaux de la société et l'exemple que l'ONU doit montrer en la matière.

ANNEXE I

Dérogations autorisées pour des raisons médicales ou à cause de l'âge de l'intéressé, 1er juillet 1994-30 juin 1995

Voyageur	Itinéraire	Coût supplémentaire (en dollars)
A. Voyages en première classe		
Fonctionnaire du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	New York/Bruxelles/Bamako/Paris/New York	1 168
Vice-Président du Tribunal administratif des Nations Unies	New Delhi/Genève/New Delhi	2 000
Vice-Président du Tribunal administratif des Nations Unies	New Delhi/Genève/New Delhi	800
Total, A		3 968
B. Voyages en classe affaires		
Fonctionnaire du Département de la coordination des politiques et du développement durable	New York/Turin/New York	1 444
Fonctionnaire du Département de la coordination des politiques et du développement durable	New York/Genève/New York	346
Fonctionnaire du Département des affaires politiques	New York/Johannesburg/New York	2 715
Fonctionnaire du Département de l'administration et de la gestion	New York/Téhéran/New York	566
Total, B		5 071
Total général, A et B		9 039

ANNEXE II

Dérogations autorisées faute de place dans la classe normalement prévue, 1er juillet 1994-30 juin 1995

Voyageur	Itinéraire	Coût supplémentaire (en dollars)
A. Voyages en première classe		
Représentant spécial du Secrétaire général, Mission des Nations Unies en Haïti	Port-au-Prince/New York/Port-au-Prince	348
Fonctionnaire chargé de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme	.../New York/Saint-Domingue[a]	189
Chef de cabinet du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)	Genève/Nairobi/Genève	1 858
Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires	New York/Port-au-Prince/New York	174
Fonctionnaire du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (CNUEH)	.../Lusaka/Nairobi	147
Président du Conseil de sécurité	New York/Port-au-Prince/New York	174
Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	Genève/Nairobi/Genève	1 858
Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	New York/Zurich/Genève/Londres/New York	3 299
Fonctionnaire de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie	Genève/New York/...	1 408
Administrateur du PNUD	New York/Casablanca/...	1 315
Conseiller régional de la Commission économique pour l'Afrique (CEA)	.../Dakar/Lagos/...	195
Secrétaire exécutif de la CEA	.../Lilongwe/Harare/Addis-Abeba	57
Total, A		11 022
B. Voyages en classe affaires		
Conseiller militaire, Département des opérations de maintien de la paix	.../Genève/New York	1 276
Fonctionnaire du CNUEH	.../Johannesburg/Le Cap	49
Représentant résident adjoint du PNUD	Quito/Saint-Domingue/...	76
Fonctionnaire du PNUD	New York/Genève/...	1 241
Fonctionnaire du Département de la coordination des politiques et du développement durable	.../Dakar/Rome/...	214
Fonctionnaire de la CEA	.../Nairobi/Addis-Abeba/...	27

Voyageur	Itinéraire	Coût supplémentaire (en dollars)
Représentant résident du PNUD	New York/Stuttgart/...	142
Fonctionnaire du CNUEH	.../Nampala/Maputo	56
Fonctionnaire du CNUEH	.../Johannesburg/Le Cap	49
Fonctionnaire du CNUEH	.../Nampala/Maputo	56
Fonctionnaire de la CEA	.../Nairobi/Addis-Abeba	28
Conseiller régional de la CEA	Addis-Abeba/Accra/Addis-Abeba	186
Fonctionnaire de la Commission spéciale des Nations Unies (CSNU)	New York/Paris/New York	1 586
Secrétaire adjoint du Ministère de l'industrie du Pakistan	.../Beijing/Islamabad	91
Fonctionnaire du CNUEH	.../Dubai/Nairobi	64
Total, B		5 141
Total général, A et B		16 163

[a] Les points de suspension indiquent qu'une étape du voyage a été parcourue dans les conditions normalement prévues.

ANNEXE III

Dérogations autorisées pour de hautes personnalités,
1er juillet 1994-30 juin 1995

Voyageur	Itinéraire	Coût supplémentaire (en dollars)
A. Voyages en première classe		
1. Groupe consultatif pour le cinquantième anniversaire de l'ONU		
Archevêque du Cap	.../Le Cap/Marrakech/...[a]	3 009
Total, 1		3 009
2. Comité de sélection du prix Sasakawa		
Président du Comité	Bogota/San Francisco/Bogota	733
Récipiendaire du prix	Madras/San Francisco/Madras	2 445
Total, 2		3 178
3. Comité consultatif des "personnalités amies" du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés		
Conseiller du Prince héritier de Jordanie	Amman/Genève/Amman	579
Ancien Premier Ministre de Thaïlande	Bangkok/Genève/Bangkok	1 434
Président du Parlement sud-africain	Le Cap/Genève/Le Cap	1 080
Ancien Président de la Carnegie Corporation	New York/Genève/New York	4 367
Président du Bangladesh Legal Aid	Dhaka/Genève/Dhaka	908
Ancien Vice-Ministre de l'intérieur de l'Argentine, Directeur de l'Institut d'études internationales de l'Université de Notre-Dame (États-Unis)	Indianapolis/Genève/Indianapolis	2 362
Total, 3		10 730
4. Séance de réflexion avec le Secrétaire général		
Comité international de la Croix-Rouge	Genève/New York/Genève	800
Ministre français de la défense	Paris/New York/Paris	875
Total, 4		1 675
5. Commission préparatoire du Sommet pour le développement social (Amérique latine et Caraïbes)		
Gouverneur général de la Barbade	Bridgetown/Miami/.../Miami/Bridgetown	920
Total, 5		920

Voyageur	Itinéraire	Coût supplémentaire (en dollars)
6. Quarante-septième Conférence Département de l'information/ organisations non gouvernementales		
Gouverneur général de la Barbade	Bridgetown/New York/Bridgetown	240
Total, 6		240
7. Trente-neuvième session de la Commission de la condition de la femme		
Gouverneur général de la Barbade	Bridgetown/New York/Bridgetown	552
Total, 7		552
8. Organe intersessions pour l'Amérique latine et les Caraïbes et Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)		
Ministre de l'éducation d'Antigua-et-Barbuda	Antigua/Mexico/Antigua	738
Total, 8		738
Total, A		21 042
B. Voyages en classe affaires		
1. Conseil consultatif pour le cinquantième anniversaire de l'ONU		
Membre de la Chambre des Lords du Royaume-Uni	Londres/Marrakech	135
Ancien ministre français	Paris/Marrakech	71
Total, 1		206
2. Groupe consultatif de haut niveau sur le Sommet mondial pour le développement social		
Conseiller spécial du Premier Ministre égyptien	Le Caire/Copenhague/Le Caire	564
Sénateur italien	Copenhague/Rome	336
Président de l'Overseas Development Council (États-Unis)	Washington/Copenhague/Washington	670
Total, 2		1 570
3. Groupe de personnalités de haut niveau spécialistes du développement en Afrique		
Directeur général d'Action internationale contre la faim	Paris/New York/Paris	1 218
Directeur général d'Action internationale contre la faim	Paris/New York/Paris	992

Voyageur		Itinéraire	Coût supplémentaire (en dollars)
	Ambassadeur du Ghana	Londres/New York/Londres	2 016
	Ambassadeur de Norvège	Oslo/New York/Oslo	236
	Total, 3		4 462
4.	Conseil consultatif de haut niveau pour la quatrième Conférence mondiale sur les femmes		
	Président honoraire de la Fondation ARIAS pour la paix et les droits de l'homme (Costa Rica)	San Jose/New York/San Jose	654
	Directeur de l'Agency for Cooperation and Research in Development (Londres)	Londres/New York/Londres	2 216
	Directeur de l'Agency for Cooperation and Research in Development (Londres)	Londres/Amman/Londres	621
	Directeur du Département international du Parti révolutionnaire institutionnel mexicain	Mexico/New York/Mexico	752
	Maire de Blois (France)	Paris/New York/Paris	1 318
	Ambassadeur du Canada	Toronto/New York/Toronto	162
	Membre du Parlement européen	Hanovre/Amman/Hanovre	127
	Membre de la Chambre des Lords (Royaume-Uni)	Londres/New York/Londres	2 216
	Membre de la Chambre des Lords (Royaume-Uni)	Londres/Amman/Londres	621
	Total, 4		8 687
5.	Conseil consultatif scientifique et technique du PNUE		
	Membre du Comité stratégique de l'énergie (Norvège)	Oslo/New York/Oslo	407
	Directeur de l'Institut d'études de l'environnement (Amsterdam)	Amsterdam/New York/Amsterdam	629
	Directeur de l'Institut d'études de l'environnement (Amsterdam)	Amsterdam/Washington/Amsterdam	806
	Chercheur de haut niveau, Université de Princeton	New York/Amsterdam/New York	695
	Professeur chargé de la recherche, Imperial College of Science	Londres/New York/Londres	1 538
	Total, 5		4 075

Voyageur		Itinéraire	Coût supplémentaire (en dollars)
6.	"Personnalités amies" du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés		
	Président pour l'Europe de la Commission trilatérale	Bonn/Genève/Bonn	87
	Journaliste (Royaume-Uni)	Londres/Genève/Londres	182
Total, 6			269
7.	Groupe de personnalités chargées de se pencher sur la mise en valeur des ressources humaines (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique)		
	Ministre d'État (Inde)	Delhi/Bangkok/Delhi	110
	Président de l'Institut des études politiques (Sri Lanka)	Colombo/Bangkok/Colombo	130
	Ministre du travail (Viet Nam)	Hanoi/Bangkok/Hanoi	50
	Secrétaire général de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est	Jakarta/Bangkok/Jakarta	120
	Secrétaire exécutif adjoint du Conseil de coopération économique du Pacifique	Singapour/Bangkok/Singapour	80
	Ministre du plan (Bangladesh)	Dhaka/Bangkok/Dhaka	170
	Directeur adjoint de l'Institut de recherche pour la paix (Japon)	Tokyo/Bangkok/Tokyo	690
	Ambassadeur itinérant (République de Corée)	Séoul/Bangkok/Séoul	420
	Conseiller à la présidence (Indonésie)	Jakarta/Bangkok/Jakarta	120
	Ancien Ministre des affaires étrangères (Malaisie)	Kuala Lumpur/Bangkok/Kuala Lumpur	57
	Secrétaire général de l'Association sud-asiatique de coopération régionale	Katmandou/Bangkok/Katmandou	70
	Ministre des ressources humaines (Sri Lanka)	Colombo/Bangkok/Colombo	130
	Secrétaire du Ministère de l'environnement (Inde)	Hyderabad/Bangkok/Hyderabad	110
	Président de la compagnie aérienne Singapore Airlines	Singapour/Bangkok/Singapour	80
	Président de l'Institut coréen de développement (République de Corée)	Séoul/Bangkok/Séoul	420
	Vice-Président de l'Université de Chine	Beijing/Bangkok/Beijing	150
Total, 7			2 907

Voyageur		Itinéraire	Coût supplémentaire (en dollars)
8.	Colloque international sur les dimensions nouvelles des opérations de maintien de la paix		
	Haut fonctionnaire du Ministère de la défense (Singapour)	Singapour/Tokyo/Singapour	215
	Directeur général adjoint du Département des organisations internationales du Ministère des affaires étrangères (Thaïlande)	Bangkok/Tokyo/Bangkok	185
	Directeur du Département des organisations internationales du Ministère des affaires étrangères (Viet Nam)	Hanoi/Tokyo/Hanoi	206
	Directeur du Département des organisations internationales du Ministère des affaires étrangères (Indonésie)	Jakarta/Tokyo/Jakarta	154
	Total, 8		760
9.	Quatrième session du Conseil consultatif de haut niveau sur le développement durable		
	Président du Parlement (Suède)	Stockholm/New York/Stockholm	362
	Président de la Zoological Society (Londres)	Londres/New York/Londres	2 412
	Président du Conseil d'administration du Forum économique mondial	Genève/New York/Genève	1 662
	Président de la Fondation MacArthur	Chicago/New York/Chicago	213
	Total, 9		4 649
10.	Séminaire sur l'assistance prêtée par les institutions financières et les organismes bailleurs de fonds au développement du secteur non-structuré de l'économie en Afrique		
	Ambassadeur de Norvège	Bruxelles/New York/Bruxelles	1 524
	Total, 10		1 524
11.	Commission du développement et de l'environnement de l'Amérique latine et des Caraïbes		
	Ancien Président de l'Équateur	Quito/New York/Quito	248
	Ancien Président du Mexique	Mexico/New York/Mexico	316
	Ancien Président de la Colombie	Bogota/New York/Bogota	252
	Ancien Président du Brésil	Brasilia/New York/Brasilia	740
	Total, 11		1 556

Voyageur		Itinéraire	Coût supplémentaire (en dollars)
12.	Commission Aylwin		
	Épouse du Président de la Colombie	Bogota/Santiago/Bogota	103
	Agent chargé d'assurer la sécurité de l'épouse du Président de la Colombie	Bogota/Santiago/Bogota	103
	Directeur de l'Institut brésilien d'analyse économique et sociale	Rio de Janeiro/Santiago/Rio de Janeiro	83
	Assistant du Directeur de l'Institut brésilien d'analyse économique et sociale	Rio de Janeiro/Santiago/Rio de Janeiro	83
Total, 12			372
13.	Séminaire sur les besoins et les problèmes des Palestiniens dans les domaines administratif, financier et de la gestion		
	Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies et membre du Comité des droits inaliénables du peuple palestinien	New York/Paris/New York	1 746
Total, 13			1 746
14.	Réunion du Groupe d'experts des arrangements financiers et institutionnels en vue de l'application et du suivi de la Plate-forme d'action		
	Ambassadeur du Ghana	Londres/New York/Londres	2 216
Total, 14			2 216
15.	Réunion trilatérale chargée d'examiner la mise en oeuvre du projet concernant la gestion des ressources naturelles et la lutte contre la désertification à Djibouti		
	Directeur du Fonds du Golfe arabique	Riyad/Djibouti/Riyad	127
Total, 15			127
16.	Programme de bourses en matière de maintien de la paix et de diplomatie préventive (UNITAR)		
	Haut Commissaire pour les minorités (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe)	Amsterdam/Vienne/Amsterdam	111
	Juge de la Cour internationale de Justice	Amsterdam/Vienne/Amsterdam	798
Total, 16			909

Voyageur		Itinéraire	Coût supplémentaire (en dollars)
17.	Réunion du Groupe d'experts sur les préparatifs régionaux du Sommet mondial pour le développement social		
	Secrétaire d'État à la protection sociale et au développement (Philippines)	Manille/Bangkok/Manille	130
	Total, 17		130
18.	Séminaire sur l'atténuation de la pauvreté (préparatifs du Sommet mondial pour le développement social)		
	Ancien Président de l'Équateur	.../Miami/New York/Miami	170
	Total, 18		170
	Total, B		36 335
	Total général, (A + B)		57 377

[a] Les points de suspension indiquent qu'une étape du voyage a été parcourue dans les conditions normalement prévues.

ANNEXE IV

Dérogations autorisées pour des personnalités éminentes qui offrent leurs services bénévolement à l'organisation, 1er juillet 1994-30 juin 1995

Voyageur	Itinéraire	Coût supplémentaire (en dollars)
A. Voyages en première classe		
Ambassadeur itinérant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	Tokyo/Nairobi/Tokyo	7 515
Représentant spécial de l'UNICEF	Nice/Los Angeles/Nice	3 705
Total, A		11 220
B. Voyages en classe affaires		
Professeur au Collège de France	Paris/New York/Paris	1 122
Ministre du Plan (Tunisie)	Tunis/Luxembourg/Tunis	262
Économiste en chef, Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)	Londres/Luxembourg/Londres	110
Chef de la Division de la science, de la technologie et de l'industrie de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	Paris/New York/Paris	1 594
Total, B		3 088
Total général, (A + B)		14 308

ANNEXE V

Dérogations se rapportant à des périodes antérieures,
1er juillet 1993-30 juin 1994

Motif de la dérogation	Voyageur	Itinéraire	Coût supplémentaire (en dollars)
A. Voyages en première classe			
Avion complet dans la classe normalement prévue	Fonctionnaire du Département de l'information	Paris/Rabat/...[a]	215
	Représentant spécial du Secrétaire général pour le Sahara occidental	Paris/Rabat/...	215
Total, A			430
B. Voyages en classe affaires			
1. Personnalités	Ancien Ministre des affaires étrangères d'Algérie	Paris/New York/Paris	1 030
Total, 1			1 030
2. Avion complet dans la classe normalement prévue	Fonctionnaire de la Mission d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud (MONUAS)	.../Johannesburg/ East London	35
	Fonctionnaire de la MONUAS	Johannesburg/ Le Cap/...	24
	Fonctionnaire de la MONUAS	Johannesburg/ Le Cap/...	24
	Fonctionnaire de la MONUAS	Johannesburg/ Le Cap/Durban	48
Total, 2			131
3. Garde du corps/agent de la sécurité accompagnant le Secrétaire général ou son représentant	Assistant personnel du Coprésident de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie	Londres/ New York/Londres	1 043
Total, 3			1 043
Total, B			2 204
Total général, (A + B)			2 634

[a] Les points de suspension figurant dans un itinéraire donné signifient que l'intéressé a effectué certaines portions du voyage dans les conditions normalement prévues.

- - - - -